

BERCHERES LES PIERRES

#26
BULLETIN

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2026

An aerial photograph of the village of Bercheres Les Pierres at sunset. The sun is low on the horizon, casting a warm orange glow over the scene. The village is nestled in a valley, with a prominent church spire rising above the rooftops. The foreground is dominated by green agricultural fields, while the background shows a hazy landscape with distant hills and power lines.

notre histoire,
notre village !

BERCHERES LES PIERRES

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2026

#26
BULLETIN

ACTUALITÉS

[10]

[10 Marché de Noël
[11 La bibliothèque Les Milles Feuilles
[11 Les 4 saisons du lavoir
[12 École de la Pierre Blanche
[13 Le Grand Banquet Médiéval
[14 Concert Gospel
[14 Le jeu des 1000 euros
[24 (dos) Ca va se passer en 2026

MAIRIE

[04]

[04 Bienvenue
[04 Horaires de la Mairie
[05 Tarifs municipaux
[05 Naissance - Décès - Mariage
[05 Médailles du travail
[06 Recensement citoyen
[06 Recensement de la commune
[24 Information cambriolage
[24 Numéros et contacts utiles
[24 Tribune de l'opposition
[24 Tribune de la majorité
[25 Calcul du DPE
[25 Dératisation
[25 Calendrier des collectes

TRAVAUX - FINANCES

[08]

[08 Travaux réalisés en 2025
[09 Point sur les finances

RETROSPECTIVE

[15]

[15 à 17 Notre village au jour le jour...

URBANISME

[07]

[07 Déclarations - Permis
[07 Demandes d'autorisation
d'urbanisme dématérialisées

ASSOCIATIONS

[18]

[18 : Asso Berch-Pierre
[18 : BLP 1254
[19 : Asso APE
[20 : Comité des fêtes
[20 : Asso Ambiance
Beauceronne
[21 : Moto Club
[22 : Vive la vie
[22 : Berchères Pétanque
[23 : ASB Football
[23 : Tennis Club

COMMERCE / ARTISANAT

[26]

[26 à 27 les artisans
et les commerçants
de notre commune

MAIRIE DE BERCHÈRES-LES-PIERRES

17, rue de la Mairie - 28630 Berchères-les-Pierres
Tél : 02 37 26 02 08
Courriel : mairie@berchereslespierres.fr

HORAIRES

Ouverture au public :

Lundi : 8h30 à 12h00 - Vendredi : 16h00 à 18h00.

Permanences téléphoniques :

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h00.

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h00.

Rendez-vous avec le secrétariat :

Mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h00.

Responsable de la publication : Jean-Claude Breton
Remerciements aux personnes
qui ont participé à ce numéro
et aux responsables d'Associations
Pré-*presse* : alainvelard.com - 325924009
imprimé en France / 500 exemplaires gratuits
Crédits photo/Illust : alain velard - DR - Adobe

la version du bulletin est disponible en ligne sur
www.berchereslespierres.fr

Édito

C

Chères Berchéroises,
chers Berchérois,

Au moment où ce bulletin municipal paraît, mon mandat de maire de Berchères-les-Pierres touche à sa fin. Après douze années au service de notre commune, j'ai fait le choix de ne pas me représenter lors des élections municipales de mars prochain.

Ces années ont été pour moi une source de fierté et de bonheur. Être maire de Berchères-les-Pierres est un engagement exigeant, mais profondément humain, fait de rencontres, d'échanges et de décisions prises dans l'intérêt général. Avec l'ensemble des conseillers municipaux qui m'ont accompagné, nous avons, dans la mesure de nos moyens, œuvré avec sérieux et conviction pour le bien commun.

Plusieurs projets ont pu voir le jour au fil des mandats. Je pense notamment à la réfection complète de la voirie et sa sécurisation dans la traversée du village, à la rénovation énergétique de l'école, essentielle pour le confort des enfants et du personnel, mais aussi pour la maîtrise de nos dépenses et le respect de l'environnement. Plus récemment, nous avons lancé l'appel d'offres pour les travaux du clocher, symbole fort de notre patrimoine communal, auquel nous sommes tous attachés.

Je tiens à remercier sincèrement les élus, les agents communaux, les partenaires institutionnels, ainsi que l'ensemble des habitants pour leur confiance, leur soutien et leurs échanges, parfois exigeants mais toujours constructifs. C'est ensemble que nous faisons vivre notre village.

Je souhaite pleine réussite à la future équipe municipale, qui saura, je n'en doute pas, poursuivre le travail engagé et accompagner Berchères-les-Pierres dans les années à venir.

Avec toute ma reconnaissance et mon attachement à notre commune.

Mes meilleurs vœux à vous tous.

Le Maire
Jean-Claude BRETON

Bienvenue aux nouveaux bercherois

Vous venez récemment d’élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay, bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre. L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir.

N’hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter. C’est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser.

2026 : ANNÉE D’ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu en France les 15 et 22 mars 2026. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Il est à noter que tous les jeunes français de 18 ans et plus s’étant fait recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent sont inscrits d’office sur les listes électorales.

Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales le gouvernement a mis en place une application en ligne, accessible 24h/24h et 7j/7j :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Si vous n’êtes pas inscrit sur les listes électorales de notre commune, vous pouvez le faire au plus tard le 6e vendredi précédent le 1er tour de scrutin (cette année, il s’agira du vendredi 6 février 2026) en vous présentant en mairie, muni de votre carte d’identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans, d’un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et du **formulaire cerfa n°12669** de demande d’inscription disponible en mairie.

À l'appui de votre demande d’inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d’identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d’électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d’un autre pays de l’Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne. Grâce au téléservice <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> vous pouvez également vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

Le 15 mars que faudra-t-il présenter pour voter ?

Berchères-les-Pierres est classé dans les communes de 1 000 habitants et plus, aussi, si vous êtes français, pour prouver votre identité au moment de voter, vous pourrez présenter l’un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans),
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans),
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec

- photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- Carte d'identité d'élus local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l’État,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l’État avec photographie,
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Permis de conduire (en cours de validité),
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire,
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

ATTENTION ! vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone, une photocopie, ne sont pas acceptés.

À SAVOIR, la carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter, si vous êtes inscrits sur les listes électorales de votre commune.

Si vous souhaitez faire refaire vos papiers d’identité, passeport et/ou carte nationale d’identité, 35 mairies sont équipées d’un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes nationales d’identité et Passeports en Eure-et-Loir :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

Mairie d'Anet : <http://www.ville-anet.fr>

Mairie d'Arcisses : <https://www.arcisses.fr/>

Mairie d'Auneau-Bleury-St-Symphorien : <http://www.ville-ab2s.fr/>

Mairie d'Authon-du-Perche : <https://www.authonduperche.org/>

Mairie de Barjouvillle : <http://www.barjouvillle.fr/>

Mairie de Bonneval : <http://www.ville-bonneval.eu/>

Mairie de Brezollles : <https://www.brezollles.fr/accueil>

Mairie de Brou : <https://www.brou28.com/>

Mairie de Bû : <https://bu-28.fr/>

Mairie de Chartres : <https://www.chartres.fr/>

Mairie de Châteaudun : <http://www.ville-chateaudun.fr/>

Mairie de Chateaufeu-en-Thymerais : <https://www.chateaufeu-en-thymerais.fr/>

Mairie de Cloyes-les-Trois-Rivières : <https://www.cloyeslestroisrivieres.fr/>

Mairie de Courville-sur-Eure : <http://www.courville-sur-eure.fr/>

Mairie de Dreux : <http://www.dreux.com/>

Mairie d'Epernon : <https://ville-epernon.fr/>

Mairie de Gasvilles-Oisème : <https://gasville-oiseme.fr/>

Mairie de Illiers-Combray : <http://www.illiers-combray.com/>

Mairie de la Loupe : <http://www.ville-la-loupe.com/accueil-1-1.htm>

Mairie de Lucé : <http://www.luce.fr>

Mairie de Luisant : <http://www.luisant.fr/>

Mairie de Maintenon : <https://www.maintenon.fr/>

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

Permances téléphoniques :

Lundi et mercredi :

8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 18h00

Rendez-vous avec le secrétariat :

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00

Pour rester informé téléchargez dès à présent panneau pocket :

<https://app.panneaupocket.com/ville/28461990-bercheres-les-pierres-28630>

Tarifs municipaux

CIMETIÈRE COMMUNAL				
CONCESSIONS	Acquisition	Renouvellement 15 ans maximum	Droits de superposition	Dépôt d'urnes
Concession 15 ans	-----	300 €	100 €	100 €
Concession 30 ans	350 €	300 €	150 €	100 €
Concession 50 ans	600 €	300 €	250 €	100 €
Concession perpétuelle	-----	-----	350 €	100 €
COLOMBARIUM	Acquisition	Renouvellement 15 ans maximum	Dépôt 2 ^{ème} urne	
Concession 15 ans	600 €	400 €	100 €	
Concession 30 ans	950 €	300 €	100 €	
Concession 50 ans	1 200 €	300 €	100 €	
CAVURNE	Acquisition	Renouvellement 15 ans maximum	Dépôt 2 ^{ème} , 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} urne	
Concession 15 ans	600 €	400 €	100 €	
Concession 30 ans	950 €	300 €	100 €	
Concession 50 ans	1 200 €	300 €	100 €	

Gratuité de la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir

TARIFS PÉRISCOLAIRES			
GARDERIE	Inscription à l'année	Inscription ponctuelle	Frais de gestion de dépassement
Matin	0,93 €	2,00 €	
Midi	1,40 €	2,00 €	
1 ^{ère} garderie du soir (16h30 - 17h30)	1,40 €	2,00 €	
2 ^{ème} garderie du soir (17h30 - 18h30)	1,40 €	2,00 €	10 €
ETUDE SURVEILLÉE (16H30 - 17H30)	1,75 €	2,00 €	
Restauration scolaire	4,37 €	7,00 €	

TARIFS COMMUNAUX			
Location salle polyvalente	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Caution
La journée (8h - 8h le lendemain)	290,00 €	590,00 €	1500,00 €
Le week-end (8h - 20h le lendemain)	395,00 €	880,00 €	
Location salle associative	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Caution
La journée (8h - 21h)	120,00 €	245,00 €	1500,00 €
Location salle associative	Entreprises locales	Entreprises extérieures	Caution
La demi-journée (8h - 14h ou 12h - 18h)	60,00 €	//	1500,00 €
La journée (8h - 21h)	120,00 €	180,00 €	
Garage communaux	456,00 € par an, payable mensuellement soit 38,00 €/mois		
Repas portés à domicile	7,20 €		

ETAT CIVIL

Naissance

Date	Nom de l'enfant	Prénom
03/02/2025	SALOMOVICI	Aliyah
12/04/2025	DASPE	Maël
29/04/2025	DHEILLY	Karl
18/08/2025	BOUILLLOT	Capucine
04/10/2025	LABBÉ KOUAKOU	Zenaya

Quatre autres naissances ont eu lieu, mais nous n'avons pas reçu l'autorisation des parents pour les annoncer.

Mariage

Aucun enregistrement

Décès

Date de décès	Nom du défunt	Nom marital
17/04/2025	BOULLANGER Maurice	
17/05/2025	DUFET Eric	
30/08/2025	MARTIN Jacques	
11/10/2025	RENAULT Pierrette	épouse BRAULT
20/11/2025	AUGERAY Jean	

Médailles du travail

OR

M.	HAUDECOEUR	Jean Marc
Mme	LASSALLE	Christine
M.	OBERDIEDER	Franck
M.	OBERDIEDER	Olivier

ARGENT

Mme	BOURGEOIS	Florence
M.	JACQUET	Céline
M.	PERCHERON	Baptiste
M.	EPINETTE	Didier

VERMEIL

Mme	DESROZIER	Carine
Mme	FOURMONT	Sandrine
M.	LEON	Sébastien

La démarche de recensement citoyen en ligne est simplifiée



Tous les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leur 16^{ème} anniversaire et les 3 mois qui suivent. Cette démarche peut être effectuée en ligne ou au sein de la mairie de la commune du domicile.

La procédure en ligne est simplifiée depuis le 17 novembre 2025 ; le nombre de pièces justificatives à fournir a été diminué, entre autres. Il est obligatoire, pour les jeunes Français, d'effectuer leur recensement citoyen. L'attestation de recensement est notamment indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat...) ou à un concours administratif en France.

Si vous êtes né Français, vous pouvez effectuer votre recensement citoyen à partir du jour de vos 16 ans ; vous disposez ensuite de 3 mois, à partir de la date de votre anniversaire, pour accomplir cette démarche. Si vous êtes devenu Français entre l'âge de 16 et 25 ans, vous devez faire votre recensement citoyen dans le mois qui suit votre obtention de la nationalité française.

À noter

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ces délais, vous avez la possibilité de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La procédure en ligne pour le recensement citoyen s'effectue sur le site [Service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr) (vous devez vous connecter avec votre compte Service Public ou via FranceConnect).

Cette démarche a évolué depuis le 17 novembre 2025. Depuis cette date, plusieurs parcours sont proposés afin que vous puissiez réaliser la démarche en fonction de votre profil. Vous pouvez, au choix, indiquer que le recensement est effectué pour :

- « **moi-même** », si vous êtes une personne âgée de 16 à 25 ans réalisant cette démarche de manière autonome ;
- « **mon enfant mineur** », si vous êtes un parent effectuant la démarche pour son enfant mineur ;

Recensement

Cette année, Berchères-les-Pierres réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026 et jusqu'au 14 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre de M. le Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 29 janvier 2026 ?

Contactez la commune : mairie@berchereslespierres.fr

Merci de faire le meilleur accueil aux 2 agents recenseurs qui sonneront à votre porte :

Mme Caroline
BRUEL



Mme Claire
TRICHEU



- « **le jeune que je représente légalement** », si vous êtes le tuteur d'un jeune mineur ou le représentant légal d'un majeur placé sous un régime de protection juridique (mesure de tutelle, etc.).

Des évolutions concernant les pièces justificatives à fournir

Pour effectuer le recensement citoyen, vous devez présenter les documents suivants :

- un livret de famille à jour ;
- une carte nationale d'identité ou un passeport valide, ou tout autre document justifiant de votre nationalité française.

Depuis le 17 novembre, pour le livret de famille, seules les pages relatives aux parents et la page où apparaît le jeune effectuant le recensement doivent être transmises lors de la démarche en ligne ; il n'est plus nécessaire de communiquer les pages du livret de famille qui concernent ses frères et sœurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche en ligne de recensement citoyen, vous n'avez plus à présenter de justificatif lorsque vous demandez à être exempté pour raison médicale de la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez uniquement indiquer le motif, qui peut être que :

- vous êtes titulaire d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité » ;
- ou que votre handicap vous rend définitivement inapte à participer à la JDC.

Le Centre du service national et de la jeunesse dont vous dépendez vous contactera ultérieurement pour évaluer votre situation.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : mairie@berchereslespierres.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Déclarations - Permis

NOM	PRENOM	ADRESSE	TRAVAUX
Déclarations Préalables de Travaux (DP) 2024			
M. SERIVE	Christian	51 Rue de la Mairie	Changement de 2 fenêtres de toit
M. GUILLE DES BUTTES	Fabien	4 Rue du Moulin	Mise en place de châssis de toit
SAS TDF		Poivre chaud	Installation d'une ombrière supportant les panneaux solaires
Déclarations Préalables de Travaux (DP) 2025			
M. VALLET	Cyrille	49 Rue de la Mairie	Changement portail
M. SABARLY	Olivier	13 Rue du Lavoir	Changement fenêtres
M. ROUSSEAU	Benjamin	64 Rue de la Mairie	Transformation garage en buanderie - Changement porte de garage en porte de service et changement porte d'entrée
SCEA BUSSAY LEVACHER	Damien	2 Bussay	Clôture
Mme RUTTNER	Véronique	8 Rue de Chartres	Isolation des façades par l'extérieur
M. MAIGNANT	Philippe	25 Rue de la Gare	Clôture
M. NGUYEN CUNG TRONG	Pascal	4 Rue de Chartres	Pose de 3 fenêtres de toit
Mme GOUSSET	Nicole	7 Rue de la Garenne	Abattage et arrachage d'une haie de tuyas - Clôture en plaques béton grises
M. FAVRÉ	Quentin	8 Rue de Voves	Clôture
M. PINSARD	Jean-François	13 Rue du Four Banal	Remplacement des volets et d'une porte fenêtre - Peinture des menuiseries extérieures
Mme MATRINGHEN	Ophélie	10 Rue de Voves	Réfection toiture
Mme MATRINGHEN	Sylvie	4 Impasse de la Plaine	Changement des volets côté rue
Mme MENARD	Carole	14 Rue du Lavoir	Déplacement du portail actuel et pose d'un carport en alu avec gouttières
M. PINSARD	Jean-François	13 Rue du Four Banal	Remplacement d'un grillage par un grillage rigide
COMMUNE		17 Rue de la Mairie	Remplacement de la porte d'entrée
M. DELAUNAY	Jacques	71 Rue de la Mairie	Réalisation d'un enduit à la chaux
M. FAVRÉ	Dominique	6 Rue de Voves	Peinture des volets
M. BOUTIN	Patrice	5 Rue de Chartres	Remplacement portail et portillon
SAS BANBOU MDB		2 Rue des Carrières	Remplacement d'une fenêtre par une porte en bois
Mme SID AHMED	Mary-Bel	3 Rue de la Mairie	Changement Portail
M. OBERDIEDER	Olivier	18 Rue du Moulin	Installation de panneaux photovoltaïques
M. PORÉE	Jean	8 Rue du Château	Clôture
Mme MATRINGHEN	Sylvie	4 Impasse de la Plaine	Ravalement des façades
EARL LHOPITEAU	Charles-Edouard	2 Rue de Chartres	Réfection toiture
EARL LHOPITEAU	Charles-Edouard	2 Rue de Chartres	Installation d'une porte pour le passage cocher
Mme TETTAMANTI	Martine	40 Rue de Voves	Pose fenêtre de toit
Mme TETTAMANTI	Martine	40 Rue de Voves	Rénovation toiture garage
M. MEYER	Didier	29 Rue de Voves	Installation de panneaux photovoltaïques
Mme TETTAMANTI	Martine	40 Rue de Voves	Rejointement pignon et mur de clôture
M. DUBOIS	Valentin	26 Rue de la Gare	Installation d'une pompe à chaleur
M. TRUET	Jacques	21 Rue de l'église	Remplacement du portail
M. DASPE	Florent	23 Rue du Hazard	Installation volets battants
SARL BDF		6 Rue de l'Eglise	Réfection couverture
M. CASOLARI	Michel	2 Rue du Hazard	Réfection des joints sur mur extérieur
PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) 2024* et 2025			
* SCEA RAIMBERT		Rue de Voves	Construction d'un bâtiment frigo avec panneaux photovoltaïques
M. Mme GIRARD/MARTINEZ	Mathieu/Myriam	Rue Neuve	Construction d'une maison individuelle
M. SANGA	Happy	22 Rue Neuve	Extension de la maison d'habitation
PERMIS DE DÉMOLIR (PD) 2024* et 2025			
* M. BOHAN	Pascal	47 Rue de la Mairie	Démolition véranda
M. COLAS	Xavier	21 Rue Neuve	Démolition de deux bâtiments
COMMUNE		Rue de l'église	Démolition bâtiment annexe cimetière

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées sur la plateforme :

www.e-permis.fr/

Il sera néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier au guichet de la mairie.



- Remplir le formulaire en ligne selon l'autorisation demandée.
 - Joindre les pièces du dossier au format PDF, JPG, JPEG, PNG (la taille ne peut dépasser 10 Mo par fichier).
 - Valider le dossier.
 - Vous recevrez, sous un délai d'un jour ouvré, un accusé d'émission électronique par e-mail ou dans l'historique du dossier accessible depuis le téléservice.
 - Par la suite, le guichet unique de la Commune vous transmettra un accusé de réception électronique de votre dossier.
- Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception de cet accusé de réception.

Modalités d'utilisation de la plateforme

- Créer votre compte directement depuis le téléservice.

Pour vous aider, un tutoriel est accessible à l'adresse suivante :
tuto.e-permis.fr/

Les travaux réalisés en 2025

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux importants en faveur de l'entretien du patrimoine communal, de l'amélioration du cadre de vie et de la maîtrise des dépenses publiques.

Parmi les réalisations notables, la **peinture des grilles du monument aux morts** a permis de préserver et de valoriser ce lieu de mémoire.



Le patrimoine communal a bénéficié d'une attention particulière avec **d'importants travaux réalisés au presbytère** : outre des travaux de réparation et de drainage des murs d'enceinte afin d'éviter les dégradations liées à l'humidité, la municipalité a procédé à l'isolation complète du grenier et à la réfection de l'enduit de la façade, garantissant ainsi la pérennité et l'esthétique du bâtiment.



Sur le plan des infrastructures, **l'achèvement du chemin de contournement agricole rue Neuve** constitue une amélioration significative pour la circulation des engins agricoles et la sécurité des usagers.



Enfin, soucieuse de réduire les consommations énergétiques et les charges de fonctionnement, la commune a procédé à la **mise en place d'une régulation de chauffage connectée à l'école**, permettant une gestion plus précise et plus économe des équipements, ainsi qu'au changement de la porte d'entrée de la mairie la rendant plus sûre et permettant une meilleure isolation du sas.

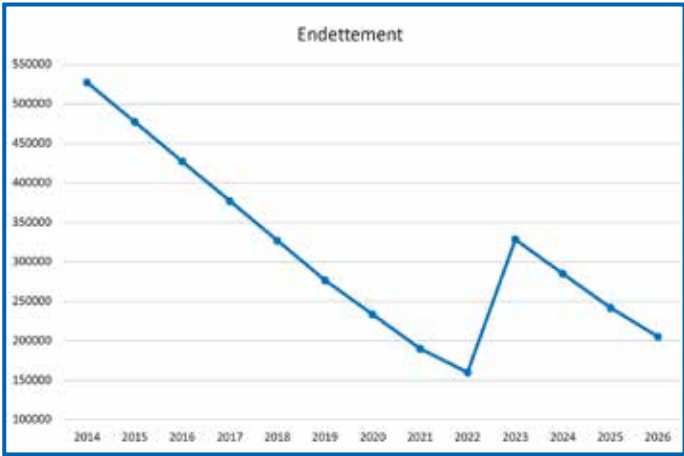


Point sur les finances

En ce début d'année 2026, les problématiques budgétaires sont douloureusement d'actualité en France.

Heureusement, concernant notre village, une gestion rigoureuse et maîtrisée nous a permis de ne pas augmenter le taux d'imposition communal, tout en maintenant nos investissements et les subventions aux associations locales. L'endettement de Berchères-les-Pierres se monte à 205 430 € au 1^{er} janvier 2026.

Pour l'année 2024, le budget principal s'est soldé par un excédent de 630 028,85 €, tandis que l'endettement par emprunt s'élève à 241 966,55 €. Les projections pour la clôture des comptes de 2025 au 1^{er} décembre indiquent un excédent d'environ 590 000 € et un endettement de 205 430 €.



23 870 € autres produits	171 900 € Charges à caractère général	42 % Charges de fonctionnement
115 600 € produits de services, atténuations de charges	301 040 € Charges de personnel et frais assimilés	
125 890 € Dotations, subventions	74 100 € Autres charges	
412 910 € Impôts, taxes et Fiscalité locale	4 902 € Charges financières	1 % intérêt emprunts
629 800 € Excédent 2024	590 000 € futur excédent 2025 capacité d'investissement	57 %
	166 128 € Virement à la section d'investissement	

Budget de fonctionnement estimatif au 01/12/2025 compte annuel non arrêté.

18 520 € Dotations, fonds divers et réserves	31 630 € Emprunts et dettes assimilées	12 % capital emprunts
53 050 € Subventions d'investissement	223 250 € Immobilisations corporelles	
240 270 € Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		88 % investissement de la commune

Budget de d'investissement estimatif au 01/12/2025 compte annuel non arrêté.





Le Marché de Noël

Pour la 5^{ème} année consécutive, la commune a organisé conjointement avec le Conseil Municipal des Jeunes, le Comité des Fêtes et l'APE son désormais traditionnel Marché de Noël, en extérieur dans la cour de l'école, le vendredi 5 décembre dernier, au son de notre fanfare l'Ambiance Beauceronne et toujours au bénéfice exclusif de l'école du village.

Comme l'année dernière, le temps a été clément et a concouru à faire de cette manifestation une réussite.

Le Comité des Fêtes et le CMJ avaient décidé de ne commercialiser exclusivement que des produits de bouche. Dès le jeudi, les cuisines des membres actifs ont tourné à plein régime pour proposer à la vente : pains d'épices, crêpes, gaufres, vin chaud à la cannelle, huîtres de Marennes, vin blanc et bien entendu la fameuse tartiflette préparée par Dany, Philippe, Jean-Claude, Yvelise et Cathy, dont les 50 kg de pommes de terre ont été offertes par Delphine et Dominique Raimbert.

Des exposants extérieurs ont proposé à la vente des objets artisanaux et des préparations florales de qualité.

L'APE n'était pas en reste avec pas moins de 3 stands superbes : vente de sapins en extérieur, stand de bricolage en intérieur et stand photo permettant aux petits et aux grands d'immortaliser cette journée avec des clichés de qualité. Nouveauté cette année, l'APE a proposé à la vente de délicieux gâteaux et chocolats.

Comme les autres années, les enseignants ont joué le jeu en commercialisant des objets à partir des travaux artistiques des enfants.

Tous ont beaucoup travaillé, dès la veille, pour que les stands soient montés, décorés et achalandés.

A 18h30, la chorale des enfants, accompagnée de la fanfare, a offert un beau spectacle revisitant les standards musicaux de Noël. Pas moins de 120 parts de tartiflette, 60 crêpes, 30 gaufres, 14 litres de vin chaud, 45 assiettes d'huîtres ont été vendus en 4 heures.

Pour terminer cette belle soirée festive, un feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré.

Encore une très belle action du CMJ, des bénévoles et des enseignants à qui nous tenions à exprimer notre reconnaissance pour leur engagement au service de notre commune et de l'école du village.



Bibliothèque « DES MILLE FEUILLES »

Cette année encore, la bibliothèque municipale de Berchères-les-Pierres a été un lieu vivant, chaleureux et animé, au rythme des rencontres et des découvertes. Nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux lecteurs, ainsi que deux nouvelles bénévoles, Brigitte et Marie-Noëlle, que nous remercions pour leur enthousiasme et leur implication.

Au printemps, nos jeunes lecteurs ont vécu de beaux moments autour des bandes dessinées d'Astérix. Jeux, échanges et rires leur ont permis de partir à la découverte de ces personnages emblématiques, d'apprendre à les reconnaître, à comprendre leurs rôles et à s'immerger dans l'univers du célèbre village gaulois.



Tout au long de l'année, petits et grands ont également voyagé grâce aux lectures de contes, proposées à partir de kamishibais et d'albums, des instants précieux de partage et d'imaginaire.

Enfin, pour continuer à nourrir la curiosité de chacun, de nouveaux livres sont venus enrichir les rayons en ce début de mois de décembre. Parmi eux, « Dans les ombres du monde » de Michel Bussi, « J'emporterai le feu » de Leïla Slimani et « La Compagnie des heureux » de Gilles Legardinier...



La bibliothèque reste ainsi un lieu de rencontres, de plaisir et de découverte, ouvert à tous, au cœur de notre village.

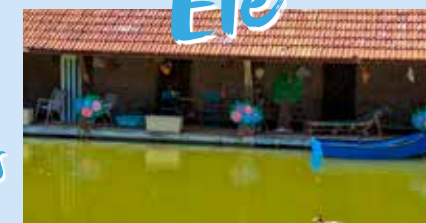
Horaires d'ouverture :
La bibliothèque est ouverte le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Habitants de Berchères-les-Pierres, petits et grands, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque : vous y trouverez des livres, mais aussi un accueil chaleureux et des moments de partage autour de la lecture.



Les 4 saisons du lavoir

Ce lavoir, rénové en 2015 (et son bassin), raconte une époque sans électricité où les lavandières s'abîmaient les mains, en quête de propreté. Avec l'éolienne datant de 1896, il est inscrit, au titre des monuments historiques, depuis 1993. Il demeure un lieu de rendez-vous et une étape de détente pour les promeneurs et les vacanciers qui profitent des tables de pique-nique. C'est également un lieu prisé par les habitants de l'agglomération, curieux de découvrir, chaque saison, les différentes scènes reconstituées par les membres du Comité des Fêtes. Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas, allez y faire un tour.



École de la Pierre Blanche

Cette année, notre école accueille 83 élèves, de la Petite Section au CM2, répartis comme suit :

- PS / MS : Lauréline Rosado et Véronique Marco-Bort (le lundi), accompagnées de Jocelyne Oberdieder (ATSEM).
- GS / CP : Florence Kahraman, aidée par Amandine Thenaisie.
- CE1 / CE2 : Clémence Louvet.
- CM1 / CM2 : Pierre Garreau.

La direction est assurée par Lauréline Rosado. Son jour de décharge est le lundi, moment où il est possible de la rencontrer sur rendez-vous, pour toute question concernant la vie de l'école.

Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous :

- Adresse postale :

6, rue de la mairie 28630 BERCHERES LES PIERRES

- Mail :

ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr

- Téléphone :

02 37 26 01 61

Les temps forts de l'année 2025

Cette année scolaire a été riche en découvertes, en projets et en beaux moments partagés :

- Janvier : fête de la galette, un moment convivial apprécié de tous ;
- Sensibilisation des élèves de toute l'école sur le tri et le recyclage des déchets avec Chartres Métropole ;
- Mars / Avril : initiation aux arts du cirque pour toutes les classes, avec un grand spectacle présenté sous le chapiteau du cirque Micheletti ;
- Juin : traditionnelle kermesse, placée cette année sous le thème de l'été, avec représentation des élèves ;
- Septembre : opération Nettoyons la Nature ;
- Octobre : Semaine du goût et journée Halloween, organisées avec la participation de l'A.P.E., la bibliothèque et la fanfare de Berchères ;
- 11 novembre : participation de nombreux élèves du CP au CM2 au cross, avec des tee-shirts offerts par l'APE et O2 (merci !!!) ;

- Décembre :
- Participation des élèves de CE1 / CE2 / CM1 / CM2 au « Jeu des 1000 euros » de France Inter ;
- Chorale au marché de Noël, puis goûter offert par la mairie la veille des vacances.

Et pour l'année scolaire 2025-2026 ?

De beaux projets sont déjà au programme :

- Janvier : fête de la galette ;
- Avril : Carnaval et défilé dans les rues de la commune ;
- Du 27 au 30 avril : séjour en classe découverte en Normandie (Courseulles /Mer) pour toutes les classes ;
- Poursuite de la gestion de l'ATE par la classe des CM.

**NE MANQUEZ PAS LA FÊTE DE L'ÉCOLE :
LE 26 JUIN 2026 !**

Remerciements

- Un immense merci aux parents accompagnateurs : votre disponibilité et votre aide sont essentielles au bon déroulement des sorties scolaires.
- Merci à l'A.P.E., toujours très investie, pour l'organisation de nombreuses actions permettant de financer nos projets.
- Merci au Conseil Municipal des Jeunes et au Comité des Fêtes pour leur généreux don issu des bénéfices du marché de Noël.
- Merci également à Mesdames Cathy Saliège et Yvelise Tricheux, dont le bénévolat à la bibliothèque municipale permet aux élèves d'emprunter des livres chaque jeudi et de profiter régulièrement d'animations enrichissantes (jeux, lectures de contes...).

*L'équipe pédagogique et les enfants de l'école vous souhaitent
une très belle année 2026 !*



Chronique du Grand Banquet Médiéval

En la belle soirée du samedi 11 octobre de l'an de grâce 2025, la noble salle polyvalente de Berchères-les-Pierres fut métamorphosée en grande salle seigneuriale, lieu de réception de Monseigneur Pierre de Mincy, notre évêque, où drapeaux chatoyants, chandelles et tentures donnaient l'illusion d'un retour au temps des preux et des troubadours.



Près de quatre-vingts convives, gens du village et hôtes venus d'alentour, prirent place à de longues tablées de bois, prêtes à accueillir festins et réjouissances. L'atmosphère était emplie de rires, de discussions animées et du parfum des épices, tandis que les musiciens faisaient résonner harpes, flûtes et tambours pour ouvrir la veillée.

Le repas, servi en six services comme il sied aux banquets d'antan, fut mené avec faste. On vit arriver tour à tour potages onctueux, pastés rôties, galettes parfumées, mets sucrés et breuvages généreux. Chacun se régala à loisir, trinquant à la santé du village et à la prospérité des temps à venir.

Entre chaque service, jongleurs, ménestrels, et conteurs issus de la compagnie La Lusciniole, divertirent l'assemblée, rappelant les fastes des cours médiévales. La salle vibrante d'allégresse, et l'on eût dit que le temps avait suspendu sa course pour laisser vivre un instant de pure convivialité.



Ainsi s'acheva cette belle nuit médiévale, gravée désormais dans les mémoires comme un moment de partage, de gourmandise et de fraternité. Que pareille fête revienne encore, afin que Berchères-les-Pierres demeure terre de joie et d'histoire vivante.

**De nobis fabula narratur !
Cette histoire est
notre histoire !**



Concert Gospel par la chorale Daniel Brottier de France

Pour la 2^{ème} fois, notre village a eu le plaisir de recevoir la talentueuse Chorale Daniel Brottier de France, le 18 octobre dernier. 208 personnes avaient pris place dans la nef de l'église Notre-Dame pour assister à cette soirée exceptionnelle.



Dès les premières notes, le public s'est laissé emporter par l'énergie communicative des chanteurs et des musiciens. L'église comble pour l'occasion vibrait de chants puissants, de mains levées et de visages rayonnants.



Le répertoire alternant entre chants d'église et titres emblématiques a conquis les spectateurs. La chorale a su transmettre un message de paix et d'espérance. Les voix harmonieuses, les chorégraphies et les applaudissements nourris ont témoigné de la ferveur d'un public conquis. Encore une manifestation réussie a mettre au crédit de notre dynamique Comité des Fêtes.

Le Jeu des 1000 euros enregistre cinq émissions à l'école La Pierre Blanche

Les 1^{er} et 2 décembre derniers, la classe de CM1/CM2 de Monsieur Pierre Garreau a eu l'honneur d'accueillir l'une des émissions les plus emblématiques de France Inter : le Jeu des 1000 euros.



L'équipe du célèbre programme s'est installée dans la classe pour y enregistrer cinq émissions, une expérience aussi exceptionnelle qu'inoubliable pour les élèves de toute l'école. Nicolas Stoufflet, l'animateur, Yann Pailleret, le réalisateur, Benjamin et Andréas, les deux techniciens ont été parfaits !

Pendant deux jours, les enfants ont découvert les coulisses de la radio : le matériel d'enregistrement, les répétitions, le rôle de l'animateur, ainsi que toute la préparation nécessaire avant de passer à l'antenne. Les élèves ont pu participer, poser des questions et assister au déroulement complet de l'émission, parfois même en intervenant eux-mêmes pour présenter ou applaudir. Certains d'entre eux, des CE1/CE2, des CM1/CM2 ainsi que des parents et grands-parents d'élèves, ont participé au jeu, et ont permis



de remporter 2000 € qui ont été versés à la coopérative scolaire afin de financer la classe verte de fin d'année scolaire en Normandie.

Les cinq émissions réalisées à l'école ont ensuite été diffusées durant la semaine de Noël, permettant aux familles, aux habitants et à tous les auditeurs de revivre cette aventure radiophonique hors du commun. Cette visite restera un moment fort de l'année scolaire : une immersion unique dans le monde des médias, une belle occasion d'apprendre autrement, et une fierté pour l'établissement comme pour les élèves.

Notre village au jour le jour ...

Dimanche 9 mars - Banquet des Aînés

C'est autour d'un repas tant délicieux que convivial, concocté par notre traiteur local Denis Bourdin, que la municipalité a réuni les berchérois de 68 ans et plus qui ont répondu à l'invitation de la mairie. Un karaoké a animé cette journée sous le signe de la chanson et de la danse.



Mercredi 19 mars

Commémoration patriotique

M. le Maire et ses adjoints ont commémoré en compagnie de la population, de la fanfare et du CMJ, la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le dépôt de gerbe, un verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.



Dimanche 20 avril - Chasse aux œufs de Pâques

Comme chaque année, à l'invitation du Lapin de Pâques, petits et grands ont participé à la chasse aux œufs de Pâques, sur le terrain de football pour les grands et sur le terrain de jeu pour les petits afin de remplir leurs paniers de chocolats.



Dimanche 4 mai - Jeu de piste à la Garenne

Les associations Berch-Pierre et BLP 1254 se sont associées pour proposer un véritable jeu de piste sur les traces des anciens carriers de Berchères. Pendant toute une après-midi, les berchérois ont découvert sous un nouvel angle le site de la Garenne et ses savoir-faire oubliés. À l'issue de la chasse, petits et grands ont même pu déguster des crêpes préparées par BLP 1254.



Jeudi 8 mai - Commémoration patriotique

C'est au son de la fanfare du village « l'Ambiance Beauceronne » que M. le Maire, le Conseil Municipal, les jeunes sapeurs-pompiers, le CMJ et la population ont commémoré la capitulation allemande de 1945 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un verre de l'amitié à la salle associative.

Samedi 14 juin

Richard III de Shakespeare par le Théâtre en Pièces

Emmanuel Ray, comédien et metteur en scène de la pièce « Richard III » a posé ses tréteaux, sur la place de l'église. Les comédiens ont fait vivre aux 120 spectateurs présents l'épopée de Richard III pendant 1h30, roi obsédé non par le pouvoir mais par sa légitimité à y accéder. Les 5 comédiens, tous plus talentueux les uns que les autres, nous ont fait découvrir les mille facettes de ce roi monstrueux. La douceur de la température nocturne a contribué à la belle réussite de ce spectacle.



Samedi 21 juin

Fête de la Musique « Les Brass'Ouverts » de l'OHC

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique à Berchères. Cette année, c'est le Brass Band « Les Brass'Ouverts » qui a animé cette manifestation en plein air, dans la cour de l'école. La qualité et l'enthousiasme des musiciens, le temps beau et chaud, la possibilité de se restaurer sur place auprès du food truck « Street Burger » et de « Pizza Marco » ont fait de cette soirée un succès.



Dimanche 22 juin

La Berchéroise

Organisée par l'association Berch-Pierres, cette mythique marche a réuni une soixantaine de marcheurs qui ont arpenté les deux chemins proposés par l'association sous un grand soleil. Les randonneurs ont découvert les paysages beaucerons, l'ancienne carrière de la Garenne, les vignes de Berchères, tout cela sous la surveillance de la cathédrale de Chartres.





Jeudi 10 juillet

Journée à l'Assemblée Nationale du CMJ

Les membres du CMJ achèveront leur mandat au 1^{er} trimestre 2026 ; à cette occasion, notre député, M. Guillaume Kasbarian a organisé pour eux, une visite à l'Assemblée Nationale. Profitant de cette occasion, leurs encadrants ont décidé de leur faire visiter les hauts-lieux historiques de la capitale. C'est ainsi qu'ils ont découvert le Panthéon et l'Arc de Triomphe, avant de suivre une visite guidée et exhaustive de l'Assemblée Nationale.



Lundi 14 juillet - Déjeuner républicain

Le Comité des Fêtes a organisé cette année encore, ce déjeuner républicain pour environ 80 convives. Le buffet froid a réuni petits et grands pour une agréable journée animée par notre fanfare. Des jeux en bois ont divertis les enfants et des animations se sont succédées tout l'après-midi.



Jeudi 11 septembre

1^{ère} vendange du Vin de Berchères

Ce jeudi, en compagnie d'une vingtaine d'amis bénévoles, la première vendange du vin de Berchères, un blanc pétillant et naturel, a eu lieu. Les raisins de François Bonny ont été récoltés et sont partis pour un chai à Courbevoie où le raisin entamera son processus de vinification avant d'être mis en bouteilles puis étiquetés. Une première cuvée qui devrait donner autour de 2 000 à 2 500 bouteilles.



Vendredi 12 septembre - Pique-nique républicain

Une centaine de convives se sont retrouvés dans la rue de l'Église pour le traditionnel repas champêtre. Le Comité des Fêtes a offert un apéritif convivial au son de notre fanfare.

Samedi 13 et dimanche 14 septembre

Fête patronale

Pour la 2^{ème} année consécutive, une météo capricieuse nous a empêché d'organiser notre traditionnelle retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice. Le lendemain, quelques courageux ont pris part au bric à brac mais ils ont vite battu en retraite face à la pluie et au vent.

Dimanche 21 septembre

Journée du Patrimoine

Le thème 2025 ayant été le patrimoine bâti, l'association Berch-Pierre a proposé plusieurs visites le dimanche 21 septembre autour de l'église, des vieilles maisons et de l'éolienne. Entre chaque visite, les sculpteurs de l'atelier Saint-Éloi ont poursuivi devant l'église la sculpture d'un carrier grandeur nature.



Samedi 11 octobre

Banquet médiéval

70 convives ont pris part à un festin d'un autre âge savourant hypocras, échérois de poisson et vin de Malvoisie préparés par les membres de l'association BLP 1254, dans le respect des traditions culinaires médiévales. L'ambiance était assurée par les musiciennes et conteuses de l'ensemble La Lusciniol qui, par leurs mélodies anciennes et récits captivants, ont transporté les convives au cœur du Moyen-Age. Entre rires, découvertes gustatives et mélodies anciennes, cette soirée placée sous le signe de la convivialité et du patrimoine a offert à tous un véritable voyage dans le temps, sous la protection de Pierre de Mincy, évêque de Chartres au XII^{ème} siècle qui possédait des biens dans la commune.



Samedi 18 octobre - Concert Gospel par la Chorale Daniel Brottier de France

L'église Notre-Dame a résonné au rythme du gospel avec la chorale Daniel Brottier de France pour la 2^{ème} fois.

Ce concert placé sous le signe de la foi, de la bonne humeur et du partage a réuni plus de 200 spectateurs sous la nef pour assister à cette soirée haute en couleurs.



Mardi 11 novembre

Manifestation patriotique

Une fois encore c'est au son des marches militaires interprétées par notre fanfare, et sous une fine pluie qu'a eu lieu la dernière cérémonie de l'année. M. le Maire a déposé une gerbe en compagnie des jeunes du CMJ. Un verre de l'amitié a été servi à l'issue aux participants.



Samedi 29 novembre

Un arbre, une naissance

Quatre arbres fruitiers (deux pruniers quetsches et deux cerisiers bigarreaux) ont été plantés, pour saluer la naissance de 4 jeunes berchois, sur un terrain communal de la rue du Bois Berlin (9 naissances ont été déclarées en mairie, mais seule 4 familles ont répondu à l'invitation de la municipalité).



Alessio, Karl, Lilian et Maël auront désormais un lien durable avec leur village, puisque chaque enfant dispose désormais d'un arbre identifié à son prénom sur une pierre de Berchères déposée au pied de son arbre. Ce moment a réuni les familles et les élus lors d'une cérémonie sympathique chargée de sens.

Vendredi 5 décembre

Marché de Noël

Pour la 5^{ème} année consécutive, toujours à l'initiative du CMJ, Berchères-les-Pierres a organisé son marché de Noël. Pour clôturer cette belle manifestation, un feu d'artifice a été tiré. Comme les années précédentes les bénéfices seront versés au bénéfice de l'école à la Coopérative Scolaire.



Samedi 6 décembre

Berchères aux Chandelles

Une centaine de visiteurs ont parcouru les plus anciennes rues du village pour redécouvrir son histoire. Dans leur quête, ils étaient guidés par le veilleur, le gardien de la mémoire des pierres de Berchères qui leur a transmis les secrets de notre patrimoine. Pour l'occasion, les rues étaient illuminées par 1500

bougies disposées par l'association Berch-Pierre, mais aussi

par les nombreuses décorations installées par les habitants ainsi que par le Comité des Fêtes. L'association en profite pour sincèrement remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour rendre ce moment totalement féérique.



Dimanche 7 décembre

Trial

Le Trial a réuni une soixantaine de participants. Il s'est déroulé dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles, avec pluie, vent et terrain boueux. Le parcours comprenait 15 zones de trial, réparties sur 12 kilomètres de liaisons.



Malgré ces conditions défavorables, l'organisation a pleinement assuré le bon déroulement de l'événement. Un repas chaud a été servi aux 58 bénévoles, contribuant au bon esprit de la journée. Les pilotes se sont déclarés très satisfaits, soulignant la qualité du tracé, modifié avec la météo, et de l'organisation.

Vendredi 19 décembre

Goûter de Noël aux enfants de l'école

Le traditionnel goûter de Noël a été offert par la municipalité et très apprécié en cette veille des vacances scolaires.



Association BERCH-PIERRE

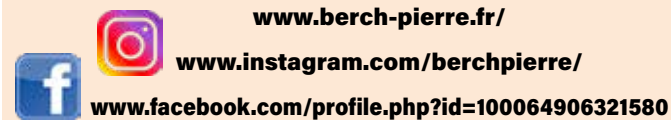


Depuis vingt ans, l'association Berch-Pierres entretient le bois de la Garenne pour offrir à tous les curieux un chemin de randonnée où la promenade rencontre l'histoire. Tout au long de l'année, nous organisons des journées de "bûcheronnage", un moment convivial où chaque bénévole apporte un coup de main et son expertise.

Nous avons également à cœur de faire vivre notre village et son patrimoine exceptionnel. Ainsi, nous créons de nombreuses animations comme des jeux de piste familiaux à la carrière, des visites thématiques comme Berchères aux Chandelles en décembre dernier, sous oublier la Berchéroise qui se tiendra le dimanche 21 juin 2026.

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités lors de notre Assemblée Générale le vendredi 23 janvier 2026 à la salle associative à partir de 18h30.

Toutes les dates de nos activités sont également disponibles sur notre site internet et nos réseaux sociaux.



Que vous ayez toujours rêvé d'être jardinier ou bûcheron, que vous aimiez l'histoire ou le patrimoine, ou que vous aimiez tout simplement le contact humain, la bonne humeur et la convivialité, vous avez forcément une bonne raison de nous rejoindre !

Oyez, 1254, Berchères Les-Pierres

Oyez ! Oyez !
De nobis fabula narratur !
Cette histoire est notre histoire !

L'histoire de Berchères-Les-Pierres est très riche, et l'association B.L.P. 1254 souhaite redonner vie à ses habitants du Moyen Âge.

La participation de nombreux habitants à la grande fête médiévale de Chartres, en 2018, avait permis de promouvoir le village en valorisant son histoire vivante, patrimoniale, culturelle et historique. Une douzaine de personnes ont eu alors l'idée de créer l'association BLP 1254.



Cette année, enfin, nous avons eu le plaisir d'organiser avec grand succès notre premier banquet médiéval ; entre rires, découvertes gustatives et mélodies anciennes, cette soirée placée sous le signe de la convivialité et du patrimoine a offert à tous un véritable voyage dans le temps.

Osez franchir la frontière du temps et devenez le chevalier, la bergère, le tavernier, le forgeron, l'évêque, le seigneur etc... en créant votre propre personnage et votre costume au sein de l'atelier couture. Quel que soit votre âge, BLP1254 vous est ouvert !

Nous organisons notre Assemblée Générale le dimanche 18 janvier à 11h00 à l'école La Pierre Blanche. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié ! Nous vous y attendons avec impatience, en famille ou entre amis. Vous serez accueilli.e.s avec sourire et convivialité.

Informations :
secretariatblp1254@yahoo.fr

(Les dons de tissus unis (laine et lin surtout), de vieux sacs en cuir, ou de morceaux de bois sont les bienvenus, car nos costumes et accessoires sont à 100% issus du recyclage)

L'APE Berchères-les-Pierres : L'Association des Parents d'élèves



L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Berchères-les-Pierres est une structure indépendante à but non lucratif, animée par des parents bénévoles. Notre objectif principal : favoriser l'épanouissement des enfants et contribuer à la vie sociale et dynamique de notre école.

Tout au long de l'année scolaire, nous mettons en place de nombreuses actions : activités extra-scolaires, animations conviviales, ventes et événements destinés à récolter des fonds pour les projets scolaires.

Chaque idée, chaque coup de main compte.
C'est grâce à l'engagement de tous que l'association vit et se renouvelle !

Retour sur l'année 2024-2025 :

- La chasse aux bonbons avec son énigme, un moment festif et coloré avec l'aide de la bibliothèque de Berchères-Les-Pierres
- La **vente de sapins de Noël** lors du marché de Noël du village et le stand photos
- Les **ateliers cuisine**, très appréciés des enfants (et des parents !)
- La **tombola** et la **kermesse**, qui ont clôturé l'année scolaire en beauté !

Grâce à votre participation et à la générosité de tous, nous avons eu le plaisir de **remettre à l'école un chèque de 3 000 €** lors de notre réunion de septembre 2025.

Une belle réussite collective !

Les portes de l'association sont ouvertes à tous les parents souhaitant s'impliquer, même ponctuellement.

Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur Facebook : Ape Berchères Les Pierres
Contact : apebercheres@gmail.com



Groupe WhatsApp

Un grand merci à tous nos bénévoles passés, actuels et futurs, pour leur temps, leur énergie et leur bonne humeur !

LE BUREAU : Valentine GORSKI (Présidente), Claire LOUIS (Trésorière), Mathilde DREWS (Secrétaire), Pauline LE GUEVELLOU (Assistante com. Réseaux sociaux), et Gwen CUROT (Assistante communication marketing)



« Quand chacun apporte sa pierre, c'est tout le village qui construit la réussite de ses enfants. »

Comité des Fêtes

Cette année encore, le Comité des fêtes, emmené par Maryline a été sur tous les fronts au service de l'animation de notre village : cérémonies patriotiques, décoration du lavoir, banquet des aînés, chasse aux œufs de Pâques, fête de la musique, pièce de Théâtre Richard III, déjeuner républicain, fête patronale, concert gospel, marché de Noël, ...

Toutes ont été organisées par cette structure dynamique. Ces bénévoles volontaires, motivés et sympathiques répondent toujours présent et sont les chevilles ouvrières indispensables à toutes manifestations dès qu'un besoin se fait sentir que ce soit pour monter ou démonter un décor, cuisiner, bricoler, servir le verre de l'amitié, organiser une manifestation de A à Z ou fournir une aide technique et logistique aux projets d'ampleur des associations locales.



Si vous souhaitez vous joindre à nous, prenez contact avec la mairie, et venez nous rencontrer lors de l'une de nos réunions. Vous serez accueilli avec le sourire !



Association Ambiance Beauceronne

Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes du village (14 juillet, fête patronale...), les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, à Morancez, ainsi qu'à Prunay-le-Gillon.



Quelques nouveaux musiciens nous ont rejoints. C'est un plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la trompette, à la flûte, à la clarinette, au xylophone, à l'euphonium et aux tambours pendant les défilés.

Nous recrutons toujours des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, piccolo, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse, faire résonner les cymbales ou les lames du glockenspiel.

Le Président, Claude CIRASSE

Les personnes intéressées pourront prendre contact au :
02 37 26 05 40
Répétition le jeudi soir de 18h45 à 20h00
Salle polyvalente



Le Moto-club de Berchères les Pierres

Une nouvelle dynamique

Après plusieurs années de transition, le site motocycliste de Berchères-les-Pierres connaît un nouveau souffle. À la suite d'une sollicitation de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), l'ancien président du moto-club, en fonction de 2018 à 2022, a officiellement repris du service le vendredi 3 octobre, avec la volonté affirmée de relancer les projets qui n'avaient malheureusement pas pu se poursuivre.

Cette reprise s'inscrit dans une logique de continuité. Le travail engagé lors du précédent mandat reprend, avec une priorité donnée à la structuration des clubs, au développement des disciplines et à la pérennisation du site. Le bureau reste inchangé afin d'assurer stabilité et efficacité : Bastien Lallier, secrétaire ; Cyrielle Roch, trésorière, ainsi que Lucien Legueux et Antoine Larcher, membres du bureau.

Le trial club de la beauce : un club historique et structurant

Dès 2022, une étape majeure avait été franchie avec l'intégration du Trial Club de la Beauce (TC Beauce) au fonctionnement du site, afin de lui permettre de se structurer durablement et de se développer pleinement dans sa discipline.

Créé en 1978, le Trial Club de la Beauce est un acteur historique du sport moto local. Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme, il est spécialisé dans la pratique du trial à moto, discipline technique de franchissement d'obstacles qui demande maîtrise, équilibre et précision.

Le club compte aujourd'hui environ 90 adhérents, dont une dizaine de jeunes, preuve de son dynamisme et de son engagement en faveur de la formation des nouvelles générations.

Événements TC beauce - 2026

- Les 2 Jours de la Beauce : 16 et 17 mai 2026.
- Trial Vintage : 6 décembre 2026.

Une nouvelle ouverture avec le racing team 28

Dans cette même dynamique de développement et de mutualisation, une nouvelle étape vient d'être franchie avec

l'intégration du Racing Team 28, club orienté vers la pratique de l'enduro et de la vitesse.

Créé en 1993, le Racing Team 28 possède une histoire riche, marquée notamment par la création d'une structure Endurance en 2002, avec laquelle le club a participé pendant 12 années au championnat du monde, totalisant 9 participations aux 24 Heures du Mans et 6 participations au Bol d'Or.

Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme depuis 2007, le club compte aujourd'hui 37 adhérents, dont 12 licenciés et 1 jeune.

Projets racing team 28 - 2026

- Priorité à la création d'un espace Enduro sur le site de Berchères-les-Pierres ;
- Organisation de journées d'entraînement, espérées dès les printemps ;
- Projet à l'étude : organisation d'une épreuve Maxi Trail sur le site de Berchères-les-Pierres.

Un projet commun :

faire de berchères-les-pierres un véritable pôle motocycliste

Cette logique de mutualisation entre les disciplines (motocross, trial, enduro, vitesse) vise un objectif clair : développer le site de Berchères-les-Pierres en un véritable pôle motocycliste départemental. À moyen terme, l'ambition est également de créer une école de pilotage, un objectif qui n'avait pas pu être atteint lors du mandat 2018-2022 et qui redevient aujourd'hui une priorité.

2026 : une année anniversaire exceptionnelle

L'année 2026 sera également marquée par un temps fort symbolique le moto-club fêtera ses 70 ans d'existence ainsi que sa 80^{ème} organisation. À cette occasion, un événement majeur sera organisé le vendredi 1er mai 2026, avec :

- Un Championnat de Ligue Open
- Un Championnat de Ligue Espoirs 85 cc
- Un Trophée Sidecar Cross Grand Ouest
- Un Trophée Vintage

Cette nouvelle dynamique repose sur l'engagement des bénévoles, le soutien de la FFM et une volonté commune de faire rayonner Berchères-les-Pierres comme une référence du sport motocycliste en Eure-et-Loir et au-delà.

Jean-Charles GOUPIL,
Président du Moto Club de Berchères-les-Pierres,
07 86 50 44 53



Vive la Vie

Vous cherchez à rencontrer de nouvelles personnes, à vous divertir et à faire des activités créatrices ? Notre association est là pour vous ! Nous organisons régulièrement des événements pour animer notre village et serions ravis de vous compter parmi nous.

Activités :

- court d'art floral : laissez libre cours à votre créativité,
- jeux de société tous les mardis après-midi : un moment convivial à partager avec nous,
- randonnée pour Octobre rose : solidarité et sport au programme,
- loto avec le club de tennis : une soirée amusante en perspective,
- voyage en bus à Dieppe pour la fête des harengs et coquille st jacques ! Une journée de découverte et de gourmandise dans une ville normande pleine de charme.

Nous dans la communauté :

Nous sommes également présents lors des grands événements du village :

- nous tenons la buvette lors de la fête de la musique, un moment de joie et de partage avec les habitants,
- nous participons au marché de Noël organisé pour les enfants de l'école pour apporter une touche de convivialité à cet événement.



Appel à l'action :

Vous êtes intéressé(e) ? Rejoignez-nous !

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents pour partager nos passions et nos activités. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Et pour 2026, nous vous proposons une journée à la braderie de Lille le samedi 5 septembre ! Venez nous rejoindre pour une journée de shopping, de gastronomie et de bonne humeur. Les gens adorent se retrouver là-bas pour chiner, manger des bonnes choses et profiter de l'atmosphère festive.



L'Association Berchères Pétanque

L'Association Berchères Pétanque rassemble les habitants de la commune et des environs.

La pétanque est accessible à toutes et tous. Peu onéreux, joueurs novices et confirmés, petits et grands se réunissent toutes les semaines dans un cadre convivial.

Situé au terrain de moto-cross de la Garenne, dans un écrin de verdure, le boulodrome dispose de 42 terrains tous éclairés permettant des rencontres en nocturne. Nous avons aussi organisé 2 rencontres amicales avec les adhérents de Champhol et Prunay-le-Gillon qui ont été de purs moments de bonheur.



INFORMATIONS PRATIQUES :

Boulodrome ouvert aux adhérents à partir de 14h le jeudi et le dimanche

Vous pouvez nous contacter par email : ascbpetanque@gmail.com

ASB Football

Pour la saison 2025/2026 le club de football compte 90 licenciés qui vont représenter le club dans la région Centre et le Département et cela grâce à tous les éducateurs, dirigeants et parents qui s'investissent à chaque manifestation. Notre école de foot qui accueille les enfants dès l'âge de cinq ans avec la mise en place d'une aide aux devoirs avant les entraînements.

Sur mai et juin 2025 nous avons réalisé des animations sur le foot en proposant du cécifoot et foot golf sur six séances avec la participation de toutes les classes de notre école que nous remercions de leur coopération.

Le club de football de Berchères vous présente l'encadrement des catégories jeunes et seniors pour la saison 2025/2026

U6/U7 (5/6 ans) : Eric Barrot et Mathéo Labbé

U8/U9 (7/8 ans) : Aymerick Deneau et Michel Allard

L'encadrement en entente avec le club de Dammarie est le suivant :

U10/U11 (9/10 ans) : Bilal Tabate, William Guesdon et Lilian Nadeau

U12/U13 (11/12 ans) : Mathis Longa, Ismaël Haddi et Tom Bessières

U14/U15 (13/14 ans) : Mathéo Rosario, Clément de Berti et Thierry Poulain

U16/U17 (15/16 ans) : J-Christophe Raphaël, Alexis Prevost et Johan Elleaume

U18/U19 (17/18 ans) : J-Christophe Raphaël, Alexis Prevost et Johan Elleaume

Equipes féminines

U12/U13F (11/12ans) : Fabien Laumonier

U14/U15F (13/14 ans) : Loïc Maignant, Eric Rocquain et Nicolas Vivien

U16/U17/U18F (15 à 17 ans) : Mickaël Blavot

Seniors UFOLEP : Adrien Poulain



DÉLÉGUÉ : Claude Le Fevre,

ARBITRE OFFICIEL : Mathieu Cappello

SECRÉTAIRE : Ludivine Vovelle - **TRÉSORIER :** Laurent Legeay

SERVICE CIVIQUE : Mathéo Labbé

Nos dates :

24 janvier : Loto du club - 14 mai : Tournoi jeunes

Merci à L'ensemble de nos partenaires fidèles et à la municipalité pour leur soutien et à son personnel dans l'accompagnement de nos projets et l'entretien des installations.

Votre contact : Michel Allard

06 22 47 72 32 - Site internet : as-blp-footeo.com

Bienvenue au Tennis Club

Que vous soyez compétiteur, joueur loisir ou débutant, notre club vous propose des formules adaptées à votre pratique et à votre budget.

Période de validité des licences du 01/09/2025 au 31/08/2026

Nos licences et tarifs annuels :

LICENCE DÉCOUVERTE : 20€

Licence valable 3 mois (non renouvelable)

Active du 1^{er} avril au 31 août

LICENCE JEUNE : 35€

Destinée aux jeunes de 7 à 18 ans, cette licence donne accès au court toute l'année.

LICENCE LOISIR : 55€

Cette licence donne accès au court toute l'année pour une pratique non compétitive.

LICENCE COMPÉTITION : 70€

Cette licence donne accès au court toute l'année et permet de participer aux championnats d'été et d'hiver.

OFFRE ACCÈS AU COURT - HORS LICENCE TCB : 55€

Vous êtes licencié dans un autre club et souhaitez bénéficier du terrain à Berchères-les-Pierres ?

Cette offre vous donne accès au court toute l'année.

Valable du 01/09/2025 au 31/08/2026.

Adhésion aux licences sur TenUp : <https://tenup.fft.fr/club/53280330/offres>
Ou flashez le QR Code ci-contre :



Pourquoi nous rejoindre ?

- Accès au court toute l'année (selon la licence choisie)
- Possibilité de participer aux compétitions (pour les licenciés «compétition»)
- Ambiance conviviale et esprit d'équipe
- Formules adaptées aux adultes et aux jeunes



Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez-nous par téléphone au **07 77 07 57 89**

Même si vous venez seul(e), vous trouverez toujours un partenaire d'entraînement : notre groupe WhatsApp dédié au club met en relation les membres pour organiser des sparrings spontanés.

Prévenir les Cambriolages : Conseils Pratiques

Bonnes pratiques en cas d'absence même de très courte durée :

- Fermez votre porte à clé y compris lorsque vous êtes chez vous ;
- Evitez de laisser les clés dans les serrures à l'intérieur notamment sur les portes vitrées ;
- Rangez outils et échelles à l'abri ;
- Ne laissez pas vos clés dans votre voiture ou encore votre bip de portail ;
- Entretenez la maison pour simuler une présence (courrier retiré, volets ouverts/fermés par un tiers, éclairages programmés) ;
- Prévenez vos voisins lors de vos absences ;
- Ne signalez pas vos absences sur les réseaux sociaux, ni sur votre porte ou votre répondeur ;

- Signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances » ;
 - Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol.
- ### Sécuriser son habitation
- Clôturez votre propriété et verrouillez le portail ;
 - Installez un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement ;
 - Renforcez portes et fenêtres (serrures 3 points, barres de renfort, barreaux scellés) ;
 - Optez pour une alarme fiable et éventuellement un système vidéo sécurisé.
- ### En cas de cambriolage
- Ne touchez à rien et contactez immédiatement la gendarmerie, même pour une tentative.



NUMEROS ET CONTACTS UTILES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
SMS OU FAX	114
GENDARMERIE THIVARS	02 37 26 37 27
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10 / www.eurelien.fr
CHARTRES METROPOLE (guichet unique)	02 37 23 40 00
C'Chartres Eau	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com
C'Chartres Assainissement	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com
Synelva	02 37 91 80 00 (accueil gestion client) / https://www.synelva.fr/

Electricité Synelva dépannage	02 37 91 80 20
Gaz Synelva dépannage	02 37 91 80 23
Ecole de la Pierre Blanche	02 37 26 01 61
Hôpital et maternité	02 37 30 30 30
Pharmacie de garde	3237 ou n° de la gendarmerie
Centre antipoison	02 41 48 21 21 (Angers) 24h/24 et 7j/7
Enfance maltraitée	119
SOS femmes victimes de violence	3919
Fichier national canin/félin	www.i-cad.fr
Refuge les Acacias (Amilly)	06 36 05 96 77 / www.spa-chartres.com

Tribune de l'opposition « VIVONS BERCHERES »

Chères Berchèroises, Chers Berchèrois, comme chaque fin d'année, nous avons été sollicités pour nous exprimer dans la tribune d'opposition. Nous espérons, pour cette année, que la majorité municipale ne construira pas la sienne à partir de la nôtre ; puisque malheureusement elle a été source d'interprétation l'an passé. L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Nous tenons à remercier le personnel communal ainsi que les acteurs de la commission des fêtes qui ont oeuvré pour la commune.

En revanche, certains dossiers n'avancent pas. Un exemple parmi d'autres : le dossier du bassin de rétention d'eau, bloqué depuis plusieurs années. Aujourd'hui, on se satisfait d'expliquer que le projet va être réétudié en 2026. Or, face aux risques climatiques (comme les fortes pluies), nous le considérons comme essentiel.

La préservation de l'identité de notre village semble passer au second plan. Nous déplorons l'absence d'implication de la commune dans le devenir patrimonial du village abandonné aux mains de Chartres Habitat et Habitat Eurélien. Les nouvelles constructions, proches de l'éolienne, ainsi que le projet (avalisé) de la ferme Lemaire ne sont pas en harmonie avec l'identité architecturale de notre village. Maintenir des élèves pour l'école est compréhensible mais pas à n'importe quel prix.

Nous avons alerté le conseil municipal sur une réflexion à mener portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'éviter à l'avenir que des constructions similaires voient le jour. Non Monsieur le Maire, nous ne voulions pas

faire de l'éolienne un mausolée, ni du village un musée comme vous l'avez clamé ; mais simplement préserver au mieux le patrimoine. En outre, l'emploi de pierres de parement pour la réfection du mur du cimetière est regrettable...

Pour ces deux exemples (révision du PLU et réfection du mur du cimetière), la réponse qui nous a été donnée : le coût. Nous l'entendons mais la seule question est : où placer la priorité.

Des communes aux alentours de la nôtre ont fait le choix de l'implantation de nouveaux lotissements tout en maîtrisant leur urbanisation à la taille de leur village. Ça vaudrait la peine d'y réfléchir.

En résumé, des projets ont été réalisés (travaux de l'école) ou sont attendus (réfection du clocher de l'église). Mais nous regrettons l'absence de vision sur le long terme dans la mesure où les thématiques (finances, écoles, commerces, urbanisme...) sont liées les unes aux autres et permettent le développement à taille humaine d'un village.

Enfin, comme cela a pu être dit et écrit, nous ne sommes pas dans un esprit d'opposition systématique. En effet, nous avons voté POUR à plus de 90% des délibérations du conseil municipal ; et ce dans l'intérêt de la commune et de ses habitants dès qu'il se présentait.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année 2026.

Les élus « Vivons Berchères »

Tribune de la majorité « CONTINUONS ENSEMBLE »

Bercheroises, Bercherois, les élus de la liste "Continuons Ensemble" tiennent à rappeler que leur engagement est guidé avant tout par l'intérêt général et le bien-être des habitants de la commune. Les décisions prises le sont dans une logique de responsabilité, de pragmatisme et de gestion durable, en tenant compte des contraintes financières, réglementaires et techniques auxquelles une collectivité est confrontée. Il n'entre pas dans la volonté de l'équipe municipale d'alimenter des débats politiques stériles ou des polémiques sans intérêt pour les Berchèroises et les Berchèrois. L'action municipale se veut constructive, tournée vers des projets concrets, utiles et réalisables, au service du quotidien et de l'avenir du village.

Lorsque des choix sont faits, ils le sont après réflexion et arbitrage, avec une priorité claire : préserver l'équilibre de la commune, son cadre de vie et ses capacités financières, tout en répondant aux besoins présents et futurs de ses habitants. Le dialogue reste naturellement ouvert, dans un esprit de respect et de responsabilité, dès lors qu'il contribue réellement à l'intérêt collectif.

L'équipe municipale poursuivra donc son travail avec sérieux et engagement, fidèle à sa mission : agir pour la commune, et non entrer dans des débats politiques qui détourneraient de l'essentiel.

Les élus « Continuons Ensemble »

Calcul du DPE : ce qui va changer !

À partir du 1^{er} janvier 2026, le coefficient de conversion de l'électricité figurant dans le DPE sera abaissé, en harmonisation avec la valeur européenne.

Quel sera l'impact pour les propriétaires de logements ?
Service-Public.fr vous donne des explications.

À compter du 1^{er} janvier 2026, la valeur du facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire pour l'électricité dans les diagnostics de performance énergétique et les audits énergétiques est abaissée et alignée sur celle de l'Europe. Le coefficient passe de 2,3 à 1,9.

Qu'est-ce que le facteur de conversion ?

Le DPE repose sur un coefficient de conversion entre l'énergie consommée et l'énergie primaire, variable selon le type d'énergie.

Attention dératisation



Soyez prudents avec les produits de dératisation
Des cas d'empoisonnement de chats ont été signalés.

La nouvelle réglementation interdit désormais l'appâtage permanent et l'usage préventif des mort-aux-rats en France. Les rodenticides ne peuvent être utilisés qu'à des fins curatives, en cas d'infestation avérée, pour une durée limitée à 35 jours et sous contrôle strict. Cette évolution vise à protéger l'environnement, éviter les résistances des rongeurs et encourager le recours à des méthodes alternatives comme les pièges mécaniques.

Les différents types de produits

Le choix du produit dépend du niveau d'infestation, du type de rongeur, et de l'environnement (intérieur ou extérieur)

Étapes clés d'une dératisation efficace

Une lutte réussie ne se limite pas à la pose d'appâts, elle doit être précédée et suivie d'actions essentielles :

Diagnostiquer : Identifier le rongeur, le niveau d'infestation et les zones de passage.

Calendrier des collectes 2026



COMMERCES ET ARTISANS

La commune de Berchères-les-Pierres est heureuse de vous présenter ses artisans et commerçants. Si vous n'êtes pas mentionnés et que vous souhaitez l'être, merci de contacter la mairie.



14 rue de la Gare 28630
Berchères-les-Pierres
02 37 26 03 82
boutinpatrice@aol.fr
www.pronett28.fr

Ravalements - Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage toitures
Peinture et aménagements intérieurs
Isolation des combles - Revêtements sols et murs

Aidants, reprenez le contrôle !

Accompagner un proche âgé est une mission précieuse, mais parfois épuisante. Je vous propose un accompagnement personnalisé pour alléger votre quotidien. Gagnez du temps avec une vision globale du rôle de l'aidant et recevez un soutien psychologique et émotionnel pour surmonter la fatigue, le stress et l'isolement que vous ressentez.

Prenons soin de vous pour mieux prendre soin de votre parent.



Retrouvez toutes les informations
sur mon site **www.zenior.fr**
06 13 37 13 44



POITRIMOL THIERRY Electricité générale neuf et rénovation

Thierry Poitrimol
40 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
09 50 47 96 27 / 06 10 78 83 81



La société Attrap'3D s'occupe de vos problèmes de nuisibles. Rongeurs, nids de guêpes et de frelons, insectes, taupes au autres bestioles invasives.

Maxime GUYON

06 22 87 87 70

attrap3d@gmail.com

www.attrap3d.fr



Distri'Patates

Sur le hameau de Chamblay, nous vous proposons la vente de notre production de pommes de terre par le biais de 2 distributeurs automatiques.

ouvert 24h/24h et 7jours/7.

Pour élargir notre offre, vous sont proposés des œufs, de la farine de Berchères, des oignons et du blé pour vos animaux.

N'hésitez pas à vous arrêter !



Les Huitres de Marennes Oléron

Retrouvez M. ou Mme
Durand,

les samedis de 9h00 à 12h30 (en saison),
place du 19 mars
à Berchères.

Leur passage est signalé
sur Panneau Pocket.



Sylvia SAURAT

07 67 63 14 45

sylvia.saurat@iadfrance.fr

iad France

Rendez-vous
sur **iadfrance.fr**

Votre conseillère immobilière sur Berchères-les-pierres et ses alentours

*Mandataire indépendant en immobilier (sans dénomination de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 877485879, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

LINE Coiffure

Habitante de Berchères-les-Pierres depuis un an, je suis heureuse d'y reprendre le salon de coiffure et d'y partager une passion qui m'anime depuis 35 ans, après 13 ans à Chartres avec S.LINE Coiffure. C'est avec grand plaisir que je vous accueille dans un espace chaleureux, au cœur de la commune où je vis, pour l'ouverture de mon second salon.

Réservez en ligne sur **PLANITY**
ou sur mon site **s-line-coiffure**
ou au **02 59 16 48 58**

Les Farines de Berchères

Nous transformons nos céréales en farine à l'aide d'un moulin sur meules de pierre. Ces farines sont riches en fibres et minéraux, l'exploitation est en agriculture de conservation des sols, labellisée Terres d'Eure-et-Loir.

Nos farines disponibles en différents conditionnements (1 kg et 5 kg)
Semi-complète : farine commune pour tous types de réalisations sucrées ou salées - **Complète** : galette bretonne, pain - **Sarrasin** : galette, sablé/cookie - **Petit épeautre** (ancêtre du blé, plus riche en protéines avec nos farines semi-complètes) - **Son de blé** (fond de tarte, yahourt) dispo en 500g.

Où nous retrouver ? : Dans les points de ventes et distributeurs, Tous les premiers samedis de chaque mois et au portes-ouvertes
Visite du moulin possible sur rdv.

Famille Brault **06 87 32 14 06**
Rue neuve (hangar vert)

f LesfarinesdeBercheres **ig** lesfarinesdebercheres

Menuiserie Charpente William LAFEUILLE



Rue de la Gare - 28630 Berchères-les-Pierres
02 37 26 04 95
www.entreprise-lafeuille.fr



Vente à emporter



Tous les mercredis soirs
place du 19 mars depuis mai 2020

Depuis, je me suis fait une fidèle clientèle en proposant des pizzas savoureuses et généreuses. Je m'efforce de choisir des ingrédients de qualités. Je pense que les clients viennent avec autant de plaisir que j'ai à leur préparer.



1 rue de la mairie 28630 - Berchères-les-Pierres
06 40 13 70 43 - Boutique en ligne : bby-c.com
Ces créations sont présentes
à la boutique Loco de Chartres - 11 rue de la Clouterie

LE RELAIS DE BERCHERES

Bar - Tabac - Loto - Presse
Dépôt de pain et viennoiseries - Petite épicerie
Point relais UPS - Relais de poste
Point relais Amazon - Chambres meublées à louer

Sébastien Fouriaux
8 rue des Carrières 28630

02 37 26 07 21
Ouverture :

Mardi au Vendredi : 7h à 13h et de 16h à 20h
Samedi : 9h à 13h et de 16h à 19h
Dimanche : 10h - 13h



Ça va se passer en 2026

Et déjà quelques dates à retenir :

- **Samedi 24/01/26** : Loto du Club de Football
- **Dimanche 8/03/26** : Repas des aînés
- **Dimanche 15/03/26** : Élections Municipales
- **Jeudi 19/03/26** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Dimanche 5/04/26** : Chasse aux œufs de Pâques
- **Vendredi 1^{er}/05/26** : Motocross
- **Vendredi 8/05/26** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **jeudi 14/05/26** : Tournoi de Football de l'Ascension
- **Samedi 16 et dimanche 17/05/26** : Trial Les 2 Jours de la Beauce
- **Samedi 6/06/26** : Concert baroque à l'église Notre Dame
- **Samedi 20/06/26** : Fête de la musique
- **Dimanche 21/06/26** : Marche "La Berchéroise" organisée par l'association Berch-Pierre
- **Mardi 14/07/26** : Déjeuner républicain à l'occasion de la Fête Nationale
- **Vendredi 11/09/26** : Dîner champêtre à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 12/09/26** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 13/09/26** : Bric à brac à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 20/09/26** : journées du Patrimoine
- **Samedi 3/10/26** : Marche " Octobre rose " par l'association Vive la vie
- **Samedi 7/11/26** : Loto du club de Tennis club et de l'association Vive la Vie
- **Mercredi 11/11/26** : Commémoration de la victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, et hommage rendu à tous les morts pour la France
- **Vendredi 4/12/26** : Marché de Noël et vente des sapins de l'APE
- **Dimanche 6/12/26** : Trial vintage

